



Aides à l'amélioration de l'habitat privé

Des aides à l'habitat privé sur tout le territoire !

La lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne ainsi que l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap sont des priorités pour Saint-Flour Communauté.

Un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat privé a été mis en place sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Le prestataire OC'TEHA est missionné dans ce cadre par la Communauté de communes pour accompagner gratuitement les propriétaires éligibles dans le montage des dossiers de demande de subventions.

Un accompagnement personnalisé gratuit

Le prestataire OC'TEHA accompagne pour le compte de Saint-Flour Communauté les propriétaires dans le montage administratif, technique et financier de leur projet.

Le prestataire vous informe sur :

- les conditions générales d'obtention des aides,
- les spécificités liées à votre projet,
- le montant des aides financières et les avantages fiscaux (élaboration d'un plan prévisionnel de financement).

Il vous offre un accompagnement personnalisé - visite à domicile, conseils - et il vous assiste dans le montage technique de votre dossier.

Les dossiers sont déposés auprès de différents financeurs : Agence nationale de l'habitat (Anah), Saint-Flour Communauté et les autres financeurs mobilisables (caisses de retraites, Procivis...)

Des aides pour quels types de travaux ?

Les aides et l'accompagnement mis en place visent trois types de travaux.

- **La mise en accessibilité :**

Autonomie de la personne, handicap. Il s'agit par exemple de l'élargissement d'une porte, de l'installation d'une rampe d'accès ou encore de l'adaptation d'une salle de bain.

<https://youtu.be/gh4z0-5Ne4A>

- **L'amélioration de la performance énergétique :**

Rénovation énergétique avec la condition d'un gain énergétique minimal de 35%. Cela peut notamment concerner le remplacement de votre chauffage, des travaux d'isolation, le remplacement de menuiseries extérieures, etc.

- **La réhabilitation :**

Les travaux de remise aux normes d'habitabilité, dans le cadre d'habitat dégradé et d'insalubrité ou d'insécurité. Il peut par exemple s'agir de la reprise du réseau d'eau ou d'électricité.

Pour qui ?

Les propriétaires occupants de l'ensemble du territoire, sous conditions de ressources fixées par l'État et sous conditions techniques de réalisation de travaux.

(faire appel à une entreprise labellisée RGE, critères d'éligibilités des travaux à respecter, etc).

Les propriétaires bailleurs du centre-bourg de Saint-Flour, Chaudes-Aigues et Pierrefort, sous conditions de ressources des locataires.

Les propriétaires bailleurs sur le reste du territoire peuvent également mobiliser des aides, sous certaines conditions, auprès de l'Anah.

<https://youtu.be/y7yUIZbEQWw>

Les partenaires financiers

De nombreux partenaires sont mobilisés : l'Etat via l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Procivis Sud Massif Central (SACICAP), le CAUE, la Fondation du Patrimoine, la CAPEB, la Chambre des métiers, la Ville de Saint-Flour, la Banque des Territoires, l'Etablissement public foncier - SMAF Auvergne, la SA Polygone, Cantal Habitat, l'ADEME Auvergne Rhône-Alpes.

contacter

Saint-Flour

Association OC'TEHA

Maison de l'habitat et du patrimoine
17 Bis Place d'Armes
15 100 SAINT-FLOUR

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

04 71 45 62 12 / 07 50 59 91 27

habitatcantal@octeha.fr / habitat15@octeha.fr

Au sein des Maisons de services du territoire

Oc'teha met en place des permanences habitat, au sein de ses Maisons de services sur le territoire de Saint-Flour Communauté

Maison France Services de Chaudes-Aigues

29, avenue Pierre-Vialard
15 110 CHAUDES-AIGUES

3e mercredi du mois, de 13h30 à 15h00

Maison France Services de Pierrefort

6, rue de l'Aubrac
15 230 PIERREFORT

1er et 3e mercredis du mois de 10h30 à 12h00

Maison France Services de Ruynes-en-Margeride

Place du 10 juin 1944
15 320 RUYNES-EN-MARGERIDE

2e jeudi du mois de 14h30 à 16h

Maison France Services de Neuvéglise-sur-Truyère

4 place Albert
15 260 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h

Saint-Flour Communauté

Gaëlle GAUTHIER

Cheffe de service Attractivité

04 71 60 71 75

g.gauthier@saintflourco.fr

télécharger

Des aides en fonction de votre situation

Fiche technique - aide réhabilitation
Fiche technique aide - Rénovation énergétique
Fiche technique location centre bourg
Fiche technique aide accessibilité